Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

Super Tapping Fluid produit:

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS002173_2_20170629 (FR) Remplace: BB10450

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Super Tapping Fluid

Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe byba Touwslagerstraat 1 9240 Zele **Belgium**

Tel.: +32(0)52/45.60.11 Fax.: +32(0)52/45.00.34 E-mail: hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTR. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Remplace:

Nom du

Super Tapping Fluid produit:

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS002173_2_20170629 (FR) BB10450

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique: Non-classifié Le classement est basé sur méthode de calcul. Santé: Non-classifié Le classement est basé sur méthode de calcul. **Environnement:** Non-classifié Le classement est basé sur méthode de calcul. Autres dangers : Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
huile minerale (IP 346 DMSO extract < 3%)	-	-	-	75- 100	-	-	В
polysulfides, di-tert-dodecyl	01-2119540516-41	68425-15- 0	270- 335-7	1-5	Aquatic Chronic 4	H413	
Explication des notes							
B : substances avec limite d'exposi	tion nationale sur le lieu de	e travail					

^{(*} Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant quelques minutes

Faire appel à un médecin si l'irritation persiste

Contact avec la peau: Laver au savon.

Faire appel à un médecin si l'irritation persiste



Fiche de sécurité Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS002173_2_20170629 (FR) **Remplace:** BB10450

Inhalation: Air frais, tenir calme et au chaud.

Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent

Ingestion : Ne pas faire vomir en cas d'ingestion

Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et

étourdissements

Ingestion : Peut causer des troubles gastro-intestinaux **Contact avec la peau :** Peut déclencher une réaction allergique.

Peut entraîner irritation.

Symptômes: rougeur, douleur.

Contact avec les yeux : Peut entraîner irritation.

Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Forme des produits de décomposition dangereux CO.CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition

Assurer une ventilation adéquate

Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du Super Tapping Fluid

produit:

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS002173_2_20170629 (FR) Remplace: BB10450

Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones ventilées

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Laver à fond après l'usage

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux		méthode	
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien		-	-
huile minerale (IP 346 DMSO extract < 3%)	-	VME	5 mg/m³ (brouillards de l'huile)
		VLE	10 mg/m³ (brouillards de l'huile)
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
polysulfides, di-tert-dodecyl	68425-15-0	VME	300 mg/m3
		VLE	600 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
huile minerale (IP 346 DMSO extract < 3%)	-	VME	5 mg/m³ (brouillards de l'huile)
		VLE	10 mg/m³ (brouillards de l'huile)



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0 Super Tapping Fluid produit:

Ref.Nr.: BDS002173_2_20170629 (FR) Remplace: BB10450

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Protection individuelle: Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les

yeux lors de l'utilisation du produit

La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à

assurer une ventilation suffisante

Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes

d'hygiène en vigueur dans l'industrie.

inhalation: En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A) Protection respiratoire recommandée:

la peau et les mains : If handled correctly skin exposure will be accidental. In such case the use of

> disposable gloves should be sufficient provided they are changed immediately after a splash or spill may occur. If intentional contact is expected reusable gloves should be used with a breakthrough time greater than the total duration

of the product use.

Gants recommandés: (néoprène)

les yeux : Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique : Liquide visqueux.

couleur: Vert.

odeur: Odeur caractéristique.

pH: Non applicable. Point/intervalle d'ébullition : Non connu. Point d'éclair : > 150 °C Vitesse d'évaporation : Non applicable.

Limites d'explosion : limite

Non connu.

supérieure : limite inférieure : Non connu. Pression de vapeur : Non connu.

Densité relative : 0.857 g/cm³ (à 20°C).

Hydrosolubilité: Insoluble dans l'eau

Auto-inflammabilité: > 200 °C

Viscosité: 25.84 mPa.s (@ 40°C).

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Remplace:

Nom du

Super Tapping Fluid produit:

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS002173_2_20170629 (FR) BB10450

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation: L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et



Fiche de sécurité Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS002173_2_20170629 (FR) **Remplace**: BB10450

étourdissements

Ingestion: Peut causer des troubles gastro-intestinaux

Contact avec la peau : Peut entraîner irritation.

Peut déclencher une réaction allergique.

Contact avec les yeux : Peut entraîner irritation.

Données toxicologiques :

Pas de renseignements disponibles

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Non-classifié

Données ecotoxicologiques:

Pas de renseignements disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'éimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

Super Tapping Fluid

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0

produit: Ref.Nr.:

BDS002173_2_20170629 (FR)

Remplace: BB10450

précaution d'usage.

Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnment, éliminer ce produit dans un

centre agréé de collecte des déchets.

La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et Réglementations nationales :

nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non classifié comme dangeureux pour le transport Numéro UN:

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

ADR/RID - Code de classification: Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour Non l'environnement: IMDG - Polluant marine No IATA/ICAO - Dangereux pour Non

l'environnement:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: Non applicable. IMDG - Ems: Non applicable. IATA/ICAO - PAX: Non applicable. IATA/ICAO - CAO Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et



Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : Super Tapping Fluid

Super Tapping Fluid Date de création/révision: 29.06.17 Version: 1.0

Ref.Nr.: BDS002173_2_20170629 (FR)

BB10450

d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°36: Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse

Remplace:

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de

danger:

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

acronyms and synonyms: VME = valeurs limites de moyenne d'exposition

-:-

VLE = valeurs limites d?exposition (de court terme)

COV = composés organiques volatils PBT = persistant bioaccumulative toxic vPvB = very persitant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigenges de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

